

A GENÈVE

Une démarche du CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge a pris contact le 23 août avec le représentant permanent de la Tchécoslovaquie auprès des Nations Unies à Genève, pour le prier de transmettre au Président de la Croix-Rouge tchécoslovaque à Prague, une invitation à se rendre personnellement à Genève ou à y déléguer le chef des Relations extérieures de cette Société. Cette invitation, faite d'entente avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, avait pour objet, d'une part, de déterminer si la Croix-Rouge tchécoslovaque avait besoin d'assistance en raison des événements récents et, d'autre part, de permettre à ses dirigeants de participer, à Genève, aux réunions fixées depuis de nombreux mois avec des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Nouvelle participation aux Conventions de Genève

Dans sa dernière livraison, la *Revue internationale* signalait que 119 Etats étaient parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949. Récemment, le Comité international de la Croix-Rouge a été informé par le Département politique fédéral, à Berne, de la participation de la Guyane à ces Conventions.

Cette participation s'est faite sous la forme d'une déclaration de continuité, reçue par les Autorités suisses à Berne, le 22 juillet 1968.

La déclaration de la Guyane porte à 120 le nombre des Etats liés expressément par les Conventions de Genève.

Le CICR présente un nouveau film

Le CICR vient de réaliser un nouveau film en couleurs, qui a pour titre *Nigéria-Biafra — Guerre et faim*. Il illustre les premières actions du CICR et de ses équipes portant secours aux blessés et à la population civile tant au Nigéria qu'au Biafra. On y peut mesurer le dévouement